



Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation
professionnelle

Service régional de contrôle
de la formation professionnelle

BULLETIN DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION

(art.L.6351-1 à L. 6351-8 et R. 6351-1 à R. 6351-8 du code du travail)



FA 11

NUMÉRO DE DÉCLARATION (Cadre réservé à l'Administration)		Fiche n°	A	M
Date de délivrance	Numéro attribué			

Vous déclarez le siège social (cocher la case) <input type="checkbox"/> Renseigner tous les cadres sauf B	Vous déclarez un établissement d'un siège social déjà déclaré (cocher la case) <input type="checkbox"/> Renseigner tous les cadres
--	---

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT	N° SIRET	CODE NAF
Dénomination, sigle et adresse	Si adresse postale différente, dénomination et adresse postale	
Tél. Fax e-mail		

B. IDENTIFICATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ÉTABLISSEMENT DÉCLARANT	N° SIRET
Dénomination, sigle et adresse	Numéro de déclaration d'activité du siège social

C. ACTIVITÉ DU DÉCLARANT
Date de signature de la convention ou du contrat joint à l'appui de la demande de déclaration
Date de début de l'exercice comptable Date de fin de l'exercice comptable
Si vous avez déjà eu une activité de formation professionnelle, ancien numéro de déclaration
Activité principale (en clair) :

D. STATUT DU DÉCLARANT (Mettre une croix dans la case correspondante)		
<input type="checkbox"/> 1.010 Travailleur indépendant <input type="checkbox"/> 1.015 Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) <input type="checkbox"/> 1.020 Société à responsabilité limitée (SARL) <input type="checkbox"/> 1.030 Société anonyme (SA) <input type="checkbox"/> 1.040 Société en nom collectif (SNC) <input type="checkbox"/> 1.050 Commandite simple <input type="checkbox"/> 1.060 Commandite par actions <input type="checkbox"/> 1.070 Société civile <input type="checkbox"/> 1.100 Association loi de 1901 ou de 1908 <input type="checkbox"/> 1.110 Association syndicale (loi de 1884) <input type="checkbox"/> 1.121 Société coopérative	<input type="checkbox"/> 1.130 Groupement d'intérêt économique <input type="checkbox"/> 1.140 Autres privés Précisez : <input type="checkbox"/> 2.150 Organismes du ministère en charge de l'éducation nationale <input type="checkbox"/> 2.151 Greta <input type="checkbox"/> 2.152 Hors Greta <input type="checkbox"/> 2.153 Supérieur <input type="checkbox"/> 2.160 CNAM <input type="checkbox"/> 2.170 CNEC	<input type="checkbox"/> 2.180 Organismes du ministère en charge de la santé <input type="checkbox"/> 2.190 Organismes du ministère en charge de l'agriculture <input type="checkbox"/> 2.201 Organismes consulaires (CCI) <input type="checkbox"/> 2.202 Organismes consulaires (chambres de métiers) <input type="checkbox"/> 2.203 Organismes consulaires (chambres d'agriculture) <input type="checkbox"/> 2.240 Autres publics Précisez :

E. CATÉGORIE INSTITUTIONNELLE DU PRESTATAIRE (voir nomenclature/catégorie institutionnelle des prestataires de formation au verso)

F. NOMBRE DE PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION À LA DATE DE LA DÉCLARATION PAR STATUT	
Travailleurs indépendants	
Salariés sous contrat de travail à durée indéterminée	
Salariés sous contrat de travail à durée déterminée	
Formateurs occasionnels salariés dont l'activité de formation est inférieure à 30 jours par an	
Bénévoles	

G. SPÉCIALITÉ(S) DE FORMATION DISPENSÉE(S) AU TITRE DE LA PREMIÈRE CONVENTION OU DU PREMIER CONTRAT (voir liste des codes par spécialités indiquée au verso)	Code
Précisions éventuelles pour les domaines de formation	
Avez-vous d'autres activités que celles de dispenser des actions de formation ? Si OUI, lesquelles ?	

H. PERSONNES AYANT UNE FONCTION DE DIRECTION OU D'ADMINISTRATION DU PRESTATAIRE DE FORMATION
1. Nom, prénom et qualité :
2. Nom, prénom et qualité :
3. Nom, prénom et qualité :
4. Nom, prénom et qualité :

Nom du signataire :
Qualité :
À , le
Signature :

Cachet du déclarant

Cachet de l'Administration

Pour remplir le cadre E NOMENCLATURE / CATÉGORIE INSTITUTIONNELLE DES PRESTATAIRES DE FORMATION	
1 SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC 11 GRETA 12 Université 13 CNAM 14 AFPA 15 Autres organismes sous tutelle publique ou parapublique 19 Autres 2 SECTEUR CONSULAIRE 21 Chambres de commerce et d'industrie et organismes rattachés 22 Chambres d'agriculture et organismes rattachés 23 Chambres de métiers et organismes rattachés 29 Autres 3 SECTEUR ENTREPRISE 31 Organismes rattachés à une branche professionnelle	32 Organismes rattachés à plusieurs branches professionnelles 33 Organismes dépendant d'un groupement professionnel 34 Organismes rattachés à une entreprise ou à un groupement d'entreprises 39 Autres 4 SECTEUR ASSOCIATIF 41 Associations d'éducation populaire (y compris familiales et syndicales) 42 Associations d'insertion économique et sociale 49 Autres associations 5 SECTEUR PRIVÉ LUCRATIF 51 SA, SARL 52 Structures juridiques unipersonnelles 53 Intervenants individuels hors structure 59 Autres privés lucratifs

Pour remplir le cadre G SPÉCIALITÉS DE FORMATION		
100 Formations générales. 110 Spécialités pluriscientifiques. 111 Physique-chimie. 112 Chimie-biologie, biochimie. 113 Sciences naturelles (biologie-géologie). 114 Mathématiques, statistiques. 115 Physique 116 Chimie. 117 Sciences de la terre. 118 Sciences de la vie 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit. 121 Géographie. 122 Économie. 123 Sciences sociales (y compris démographie, anthropologie). 124 Psychologie. 125 Linguistique. 126 Histoire. 127 Philosophie, éthique et théologie. 128 Droit, sciences politiques. 130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes. 131 Français, littérature et civilisation françaises. 132 Arts plastiques. 133 Musique, arts du spectacle. 134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes. 135 Langues et civilisations anciennes. 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales. 200 Technologies industrielles fondamentales (génie industriel, et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle). 201 Technologie de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle). 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture. 211 Productions végétales, cultures spécialisées (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...) 212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux, y compris vétérinaires. 213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche. 214 Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts...).	220 Spécialités pluritechnologiques des transformations. 221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine. 222 Transformations chimiques et apparentées (y compris industrie pharmaceutique). 223 Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non ferreux...) 224 Matériaux de construction, verre, céramique. 225 Plasturgie, matériaux composites. 226 Papier, carton. 227 Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités ; froid, climatisation, chauffage). 230 Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois. 231 Mines et carrières, génie civil, topographie. 232 Bâtiment : construction et couverture. 233 Bâtiment : finitions. 234 Travail du bois et de l'ameublement. 240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples. 241 Textile. 242 Habillement (y compris mode, couture). 243 Cuirs et peaux. 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique). 251 Mécanique générale et de précision, usinage. 252 Moteurs et mécanique auto. 253 Mécanique aéronautique et spatiale. 254 Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion). 255 Électricité, électronique (non compris automatisme, productique). 300 Spécialités plurivalentes des services. 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités). 311 Transport, manutention, magasinage. 312 Commerce, vente. 313 Finances, banque, assurances. 314 Comptabilité, gestion. 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi.	320 Spécialités plurivalentes de la communication 321 Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité). 322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition. 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle. 324 Secrétariat, bureautique. 325 Documentation, bibliothèques, administration des données. 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données. 330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. 331 Santé. 332 Travail social. 333 Enseignement, formation. 334 Accueil, hôtellerie, tourisme. 335 Animation culturelle, sportive et de loisirs. 336 Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes. 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité. 341 Aménagement du territoire, développement, urbanisme. 342 Protection et développement du patrimoine. 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement. 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance, (y compris hygiène et sécurité). 345 Application des droits et statuts des personnes. 346 Spécialités militaires. 410 Spécialités concernant plusieurs capacités. 411 Pratiques sportives (y compris arts martiaux). 412 Développement des capacités mentales et apprentissages de base. 413 Développement des capacités comportementales et relationnelles. 414 Développement des capacités individuelles d'organisation. 415 Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles. 421 Jeux et activités spécifiques de loisirs. 422 Économie et activités domestiques. 423 Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement personnel.